

Réussite en matière de placements : recette magique ou stratégie rigoureuse?



Vous êtes-vous déjà demandé ce qui fait que certains investisseurs réussissent mieux que d'autres? Est-ce de la chance ou autre chose? Bien qu'il ne semble pas exister de recette magique pour réussir en matière de placement, une chose est sûre : une stratégie de placement rigoureuse contribue grandement à la réalisation de vos objectifs financiers.

Une stratégie rigoureuse suppose que vous prendrez le temps de préparer un programme d'investissement, de choisir des placements qui conviennent et de les gérer avec constance par la suite. Ces démarches sont essentielles pour la réussite de l'investisseur, peu importe ce que vous entendez par « réussite ».

Planification

Que vous investissiez en vue de la retraite, de l'achat d'une résidence secondaire ou des études de vos enfants, la stratégie la plus rigoureuse et la plus productive commence par l'élaboration d'un programme d'investissement. Prendre le temps d'élaborer un programme qui tient compte de

vos objectifs est peut-être le meilleur investissement que vous puissiez faire.

Pour ce faire, de nombreux outils de planification en ligne sont mis à la disposition des investisseurs. L'Outil de répartition de l'actif et le Planificateur de retraite constituent un bon point de départ. L'Outil de répartition de l'actif est conçu pour vous aider à bien cerner vos objectifs de placement, votre niveau de tolérance au risque et votre horizon de placement.

Pour sa part, le Planificateur de retraite vous aide à déterminer vos objectifs de retraite, notamment le revenu souhaité et l'âge où vous prévoyez cesser de travailler. Ils permettent aussi de vérifier que votre programme d'investissement et la répartition de votre actif correspondent à vos objectifs, vous aident à repérer les lacunes dans votre stratégie de placement et vous permettent d'évaluer votre revenu de retraite année après année. Et si votre situation change, vous pouvez revoir votre programme d'investissement et l'améliorer pour qu'il tienne compte de vos objectifs.

Sélection

Après avoir élaboré un programme d'investissement, vous pouvez utiliser une gamme complète de produits de placement (actions, fonds d'investissement, CPG, options, etc.) pour composer votre portefeuille. Que vous soyez débutant ou expert, le choix des placements qui conviennent peut être facilité par l'utilisation d'outils de recherche et de sélection en ligne. Si vous désirez consulter des données approfondies, Morningstar Canada et Zack's Investment Research sont deux chefs de file du secteur financier auxquels vous pouvez faire appel pour obtenir des rapports d'entreprise, des graphiques en ligne et des données financières.

Les portefeuilles modèles de fonds d'investissement, conçus par des analystes en fonction des divers profils de risque des investisseurs, peuvent vous guider et s'avérer de précieux outils à cette étape.

Gestion

La composition du portefeuille achevée, sa gestion est souvent l'élément déterminant de son rendement. Les investisseurs qui gèrent soigneusement leur portefeuille obtiennent généralement de meilleurs résultats. Là encore, divers outils en ligne sont mis à votre disposition. Ainsi, des messages d'alerte vous informent des cours du marché en tout temps, où que vous soyez. Ils vous permettent de surveiller les fluctuations boursières et vous procurent la tranquillité d'esprit.

Les ordres stop permettent de planifier votre stratégie de sortie, soit le cours où vous êtes prêt à vendre un placement afin de protéger vos gains ou de limiter vos pertes. Le recours aux ordres stop, à l'achat d'un titre ou plus tard, contribue à la gestion rigoureuse de votre portefeuille.

Suite à la page 4



Explorez notre site

Êtes-vous prêt à découvrir les avantages de l'Investissement guidé^{MC} de BMO Ligne d'action?

Consultez dès aujourd'hui le démonstrateur en ligne, sur le site bمولignedaction.com.

Amélioration de notre site Web pour simplifier votre expérience en matière d'investissement direct



Nous avons récemment amélioré notre site pour vous permettre d'accéder plus rapidement aux renseignements que vous recherchez. À la page d'accueil, la nouvelle fonction « Recherche de cours » permet d'obtenir rapidement et aisément le cours d'un titre. En cliquant sur cette fonction, vous pouvez afficher des renseignements sur un titre, effectuer une transaction ou rechercher un autre symbole. De plus, vous pouvez afficher votre liste d'actions à surveiller à la page d'accueil et bénéficier ainsi d'un accès immédiat aux actions et aux options qui vous intéressent. L'ensemble des symboles d'actions et de

fonds d'investissement de notre site est désormais lié à la fonction Recherche de cours, afin d'en accroître la convivialité. Par ailleurs, la page Marché – coup d'œil présente des commentaires économiques fournis par BMO Nesbitt Burns^{MD†} et BMO Groupe financier. Toutes ces modifications visent à simplifier votre expérience en matière d'investissement en ligne et à la rendre plus satisfaisante. Prenez une minute pour consulter notre page d'accueil et la personnaliser en y ajoutant votre propre liste d'actions à surveiller. ■



Le mot du rédacteur

Nous sommes heureux de vous présenter le premier numéro de En vue, le tout nouveau bulletin conçu à l'intention des clients de BMO Ligne d'action. En vue, qui remplace les bulletins Ligne d'action et Le point sur les fonds d'investissement, vise à vous fournir de précieux renseignements qui vous aideront à réaliser vos objectifs de placement.

Vous y trouverez des articles traitant de concepts en matière de placement, d'outils de planification, de nouvelles du secteur financier, de conseils qui vous permettront de gagner du temps et d'analyses susceptibles d'intéresser les investisseurs. Les sujets abordés évolueront au gré des saisons. En vue offrira aussi une tribune où vous pourrez relater des exemples de réussite, recevoir des conseils d'autres investisseurs et prendre connaissance des méthodes qu'ils utilisent.

Notre objectif est de faire de En vue un outil de référence que vous consulterez avant de prendre vos décisions de placement. Vos commentaires sont les bienvenus : n'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos idées de reportage. Nous avons l'intention d'améliorer constamment ce nouveau bulletin afin qu'il soit le plus utile possible.

Bonne lecture.

Thomas A. Flanagan
Président et chef de l'exploitation

En vedette ce mois-ci

Saviez-vous que vous pouviez faire des dépôts et cotiser à votre REER en ajoutant BMO Ligne d'action à votre liste de fournisseurs payables à partir de votre compte bancaire, et ce, par l'intermédiaire des services bancaires par téléphone ou en ligne? En consultant la section « Questions fréquentes » du Centre éducatif du site bmolignedaction.com, vous constaterez comme il est facile de déposer des fonds dans votre compte.

Aperçu des Portefeuilles Modèles

« Heavy Hitter » par Ranga Chand



Votre portefeuille de placements est-il toujours performant? Est-il toujours sur la bonne voie ou subit-il les fluctuations du marché? Commencez-vous à douter de votre choix? Vous devriez consulter le site Web de BMO Ligne d'action donne accès à sept portefeuilles modèles « Heavy Hitter »**, dont le mandat va de la préservation du capital à la croissance dynamique. Outre l'Outil de répartition de l'actif et le Planificateur de



retraite de BMO Ligne d'action, nous vous invitons à remplir le questionnaire de profil de l'investisseur. Les résultats vous indiqueront lequel des sept portefeuilles modèles répond le mieux à vos besoins, compte tenu de vos objectifs et de votre degré de tolérance au risque. Voici un bref aperçu de portefeuilles modèles « Heavy Hitter ».

L'élaboration de sept portefeuilles modèles « Heavy Hitter » est fondée sur l'analyse approfondie de certains paramètres, notamment de leurs rendements, de leur volatilité et de la corrélation avec les principaux marchés intérieurs et étrangers. Des techniques quantitatives ont ensuite permis de déterminer leur composition optimale en placements provenant des principales catégories d'actif, afin d'obtenir les meilleurs rendements possibles pour chaque niveau de risque. La diversification est un élément fondamental dans l'élaboration de portefeuilles équilibrés. Un portefeuille dont les placements sont bien diversifiés entre les principales catégories d'actif a plus de chance d'obtenir un rendement supérieur pour un risque moindre. La diversification est fondée sur le principe voulant que certaines catégories d'actif tendent à évoluer indépendamment

des autres. Bref, la corrélation entre ces différentes catégories d'actif est faible. Le même principe s'applique aux fonds d'investissement.

Le tableau 1 montre la composition de l'actif de chacun des sept portefeuilles modèles « Heavy Hitter » et en présente le profil risque-rendement. Un examen de l'écart type (un élément communément utilisé pour calculer le risque de portefeuille) montre que le rendement de

forte (9,9 %), mais a procuré les meilleurs rendements (11,6 %) pour cette même période.

Lorsque vous avez déterminé vos objectifs et votre degré de tolérance au risque, le choix de la répartition de l'actif revêt une importance cruciale, compte tenu de la mesure dans laquelle elle contribue au rendement du portefeuille. À cet égard, les sept portefeuilles modèles « Heavy Hitter » proposent une vaste

« Un portefeuille dont les placements sont bien diversifiés entre les principales catégories d'actif a plus de chance d'obtenir un rendement supérieur pour un risque moindre. »

chaque portefeuille est conforme au niveau de risque encouru. Ainsi, le portefeuille axé sur la préservation du capital (composé entièrement de titres à revenu fixe) présente la volatilité la plus faible (2,4 %) et le rendement annuel composé le moins élevé (5,7 %) pour la période de cinq ans terminée le 31 août 2004. Par contre, le portefeuille axé sur la croissance dynamique (composé entièrement d'actions) présente la volatilité la plus

gamme de répartitions de l'actif conçues expressément pour répondre aux besoins variés des investisseurs. ■

Ranga Chand est reconnu tant au Canada qu'à l'étranger comme l'un des meilleurs économistes et analystes en matière de fonds d'investissement au pays. Ranga Chand est aussi le fondateur et président de la société d'experts-conseils Chand Carmichael & Company Limited.

Portefeuilles Modèles « Heavy Hitter »

Tableau un	Répartition de l'actif		Profil risque-rendement	
	Actions (%)	Titres à revenu fixe (%)	Risque sur 5 ans* (%)	Rendements sur 5 ans (%)
Préservation du capital	0	100	2,4	5,7
Revenu	20	80	3,0	8,6
Équilibré revenu / croissance modeste	35	65	4,8	9,7
Équilibré revenu / croissance	50	50	6,3	10,6
Croissance et revenu	65	35	7,3	10,8
Croissance	80	20	8,3	11,4
Croissance dynamique	100	0	9,9	11,6

* Calculé selon l'écart type par rapport au rendement moyen du portefeuille. L'écart type est directement proportionnel à la volatilité (du 31 août 1999 au 31 août 2004).

Profil d'un champion : le Fonds de dividendes BMO par BMO Fonds d'investissement

Constituer un portefeuille équilibré peut être difficile. C'est pourquoi beaucoup d'investisseurs s'appuient sur les recommandations d'analystes de placements professionnels. Ranga Chand compte parmi ces experts : c'est un économiste et un analyste de fonds d'investissement de réputation mondiale.

Récemment, M. Chand s'est associé à BMO Ligne d'action pour l'élaboration du sélecteur de fonds « Heavy Hitter »**, qui dresse la liste de 50 fonds d'investissement appartenant



aux principales catégories d'actif et présentant des antécédents de rendement supérieur constants. Pour vous aider à comprendre ce qu'il faut pour appartenir à ce groupe de fonds, voici le profil d'un fonds « Heavy Hitter » : le Fonds de dividendes BMO.

Caractéristiques d'un fonds « Heavy Hitter »

Pour pouvoir figurer dans la liste du sélecteur de fonds « Heavy Hitter », un fonds doit avoir de solides

antécédents de rendement, un ratio risque/rendement avantageux, des antécédents de rendement de 5 ans ou plus ainsi que des frais de gestion inférieurs à la moyenne de sa catégorie. Le Fonds de dividendes BMO répond tout à fait à ces critères.

Avec plus de 25 ans d'expérience, Michael Stanley, gestionnaire du fonds, enregistre depuis de longues années des résultats durables et constants. Chef des placements de Jones Heward Conseiller en valeurs, M. Stanley met en œuvre un processus de placement ascendant et investit essentiellement dans des actions ordinaires et privilégiées génératrices de dividendes d'entreprises canadiennes bien établies. Grâce à cette stratégie de placement rigoureuse, le fonds se distingue par des antécédents de croissance solide et de préservation du capital, et représente pour les investisseurs un moyen prudent de profiter du potentiel de croissance des actions canadiennes. ■

Pour en savoir plus sur le Fonds de dividendes BMO et sur les autres fonds diversifiés disponibles par l'entremise de BMO Fonds d'investissement, consultez le site bmolignedaction.com dès aujourd'hui.*

*Les fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., un cabinet de services financiers et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal. Les fonds d'investissement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres dépenses. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les parts de fonds d'investissement ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur.

Réussite en matière de placements : recette magique ou stratégie rigoureuse?

Suite de la page 1

Divers outils de gestion de portefeuille peuvent aussi vous aider à maximiser le rendement de vos placements. Ainsi, des relevés de rendement en ligne vous permettent de surveiller vos gains et pertes, et d'évaluer l'évolution de votre portefeuille en fonction de votre programme d'investissement.

Soutien

Comme investisseur en ligne, vous savez qu'investir exige du temps, des connaissances et de la rigueur. Vous avez choisi de prendre les rênes de vos placements, ce qui ne vous empêche pas de bénéficier



d'un soutien permanent. Le soutien de professionnels chevronnés et le recours à des outils efficaces vous permet de mettre en œuvre votre stratégie de placement, en toute confiance.

Une stratégie de placement rigoureuse peut vous permettre d'atteindre vos objectifs financiers, quels qu'ils soient. Vous trouverez sur notre site tout ce qu'il vous faut pour élaborer un programme d'investissement, choisir et gérer vos titres, tout en bénéficiant du soutien de professionnels. C'est à vous de décider dans quelle mesure vous avez besoin d'encadrement. ■

Comment protéger le fruit de votre labeur?

Conseils fiscaux de fin de l'année pour l'investisseur avisé par Evelyn Jacks

Les investisseurs peuvent tirer avantage d'une liste de contrôle de fin d'année en vue de réduire leur charge fiscale pour 2004 et de se préparer à profiter d'avantages fiscaux pour la nouvelle année. Rien ne vous empêche d'arranger vos affaires dans les limites de la loi pour payer le moins d'impôt possible, tant sur le plan individuel que sur le plan familial; prenez donc en considération les points suivants :

1. Ne payez pas trop d'acomptes provisionnels trimestriels

Si vous devez payer des acomptes provisionnels trimestriels le 15 décembre ou, si vous êtes agriculteur, le 31 décembre, calculez d'abord votre revenu estimatif pour 2004. S'il est inférieur à celui des années antérieures, vous pourriez réduire ce paiement ou l'omettre complètement. Pour utiliser les méthodes optionnelles de « l'année courante » ou de « l'année précédente » de calcul des acomptes provisionnels, consultez la publication *P110 Le paiement de l'impôt par acomptes provisionnels* de l'Agence du revenu du Canada. Voilà une excellente façon de dégager du capital pour fins de placement!

2. Calculez l'avantage de votre famille au titre des REER

Le REER constitue une déduction familiale qui offre des occasions d'optimisation des ressources. La déduction reliée au REER réduit le revenu net, soit le montant figurant dans la déclaration de revenu en fonction duquel sont calculés les crédits d'impôt remboursables et non remboursables auxquels vous avez droit. En réduisant votre revenu net, vous augmentez le montant de vos crédits d'impôt remboursables et non remboursables, ce qui vous permet de consacrer plus d'argent aux placements. Prévoyez dès maintenant de cotiser à un REER pour chaque membre de votre famille qui dispose de droits à cotisation (vérifiez le chiffre indiqué à cet effet sur l'avis de cotisation de l'an dernier). Le REER constitue un excellent cadeau de Noël, étant donné qu'un placement dans un REER n'est pas assujéti aux règles d'attribution normales.

Outre les économies liées au taux d'imposition marginal procurées par un REER aux personnes qui déclarent un revenu imposable et les avantages d'une croissance du

revenu en report d'impôt dans le compte enregistré, votre placement REER peut permettre de dégager des montants supplémentaires par l'accroissement des éléments suivants :

- crédits pour frais de scolarité des enfants inscrits à l'université;
- prestations mensuelles des jeunes familles dans le cadre du programme de la Prestation fiscale pour enfants;
- droits aux Bons d'études canadiens et aux avantages du REEE;
- crédits en raison de l'âge, ou sécurité de la vieillesse, pour les personnes âgées sujettes à la récupération fiscale;

« Le REER constitue un excellent cadeau de Noël, étant donné qu'un placement dans un REER n'est pas assujéti aux règles d'attribution normales. »

- prestations d'assurance-emploi pour des salariés à revenu élevé qui se retrouvent soudainement au chômage et qui seront sujets à la récupération fiscale au moment où ils produiront leur déclaration de revenus;
- possibilités en vertu du Régime d'encouragement à l'éducation permanente ou du Régime d'accession à la propriété (retraits du REER exonérés d'impôt,

pouvant être utilisés pour financer le retour aux études ou l'achat d'une propriété).

3. Planifiez votre stratégie de placements non enregistrés

Vous devez comprendre les avantages fiscaux liés à vos placements hors REER. Tout d'abord, à quel moment le revenu sera-t-il déclaré pour fins d'impôt? L'intérêt, qui constitue le revenu le moins avantageux sur le plan fiscal, doit être déclaré annuellement, même lorsqu'il est composé et versé ultérieurement. Par contre, les gains en capital sur vos placements sont les plus avantageux sur le plan fiscal, car les gains cumulatifs ne sont jamais imposés avant cession et la partie imposable représente alors 50 % du gain en capital. Les dividendes sont sujets à une « majoration » de 25 % pour fins d'impôt, ce qui peut influencer sur le montant des crédits d'impôt remboursables et non remboursables dans votre déclaration de revenus et de certains frais d'utilisation, comme les allocations journalières dans les maisons de soins infirmiers. Vous devez aussi tenir compte de la tranche d'imposition à laquelle vous appartenez et de votre taux d'imposition marginal. Un bon logiciel de déclaration de revenu peut vous aider à évaluer votre taux de rendement réel après impôt et constitue un outil de choix pour l'investisseur avisé.

4. Envisagez de vendre à perte à des fins fiscales

L'automne est une période tout indiquée pour liquider vos placements non rentables afin de compenser vos gains en capital. Les pertes en capital générées par la vente ou la cession d'actions et d'obligations dans votre portefeuille non enregistré avant la fin de l'année compenseront d'abord les gains en capital réalisés cette année. En outre, les pertes non utilisées peuvent être reportées sur des exercices précédents afin de compenser des gains en capital déclarés au cours des trois dernières années, ce qui constitue un excellent moyen de récupérer une partie de l'impôt payé antérieurement. Vous pouvez aussi reporter indéfiniment des pertes en capital sur de prochains exercices, ce qui permet de réduire l'impôt sur vos prochains placements « gagnants ».

Suite à la page 6

Comment protéger le fruit de votre labeur?

Suite de la page 5

5. Tirez avantage de l'emprunt en cette période de faibles taux d'intérêt

N'hésitez pas à profiter des faibles taux actuels si vous envisagez d'emprunter pour faire de nouveaux placements ou pour fractionner le revenu avec d'autres membres de votre famille. Dans le premier cas, l'intérêt sur votre prêt pour fins de placement est déductible de votre revenu imposable, à condition que vous puissiez raisonnablement espérer tirer un revenu de ces biens dans l'avenir, sous forme d'intérêts, de dividendes, de loyers ou de redevances (remarque : l'appréciation du capital n'est pas considérée comme un revenu de bien). Pour ce qui est du fractionnement du revenu avec d'autres membres de votre famille, vous pouvez accorder un emprunt de bonne foi à votre conjoint, si son revenu

est inférieur au vôtre, au taux d'intérêt prescrit (actuellement de 3 %), pour lui permettre de déclarer les revenus de placement. Toutefois, l'intérêt doit vous être payé avant le 30 janvier suivant chaque exercice financier et vous devez, bien entendu, le déclarer dans votre propre déclaration de revenus.

À long terme, l'investisseur bien informé sur le plan fiscal s'enrichit. Maximisez donc vos stratégies de placement en tirant parti des avantages fiscaux liés à vos placements. ■

Evelyn Jacks, auteure canadienne qui compte plusieurs best-sellers à son actif, est fondatrice et présidente du Knowledge Bureau. Pour en savoir plus, consultez le site www.knowledgebureau.com.



En tête des firmes d'investissement direct[†]

**BMO Ligne d'action
en tête des firmes
d'investissement
direct au Canada[†]**



La parole est à vous

Vous aimeriez raconter un exemple de réussite aux lecteurs de En vue? Vous souhaitez faire un compte rendu d'un livre sur les placements que vous avez lu récemment? Pour ce faire, n'hésitez pas à nous écrire au envue@bmolignedaction.com.

Remarque : Les courriels que vous nous faites parvenir ne sont pas encodés. Par conséquent, nous vous prions de ne pas inclure de renseignements personnels (numéros de compte, mots de passe, etc.).

Le bulletin En vue est publié six fois par année par BMO Ligne d'action Inc. et est distribué avec les relevés de comptes BMO Ligne d'action. Pour recevoir des exemplaires supplémentaires du présent numéro, envoyez un courriel à l'adresse suivante : envue@bmolignedaction.com. Vous pouvez consulter les numéros précédents en vous rendant au Centre éducatif du site bmolignedaction.com.

Les articles du présent bulletin constituent une source générale d'information. Ils ne visent pas à fournir des conseils juridiques ou fiscaux ni des conseils de placement ou de comptabilité et ils ne sauraient être consultés à ces fins. Pour tout conseil juridique ou de

placement ou pour toute aide professionnelle, veuillez vous adresser à des professionnels compétents. Le contenu de ce bulletin provient de sources que nous croyons fiables; nous ne pouvons toutefois pas garantir son exactitude. Les points de vue exprimés et les renseignements fournis dans ces articles sont attribuables uniquement aux auteurs.

Veuillez faire parvenir vos commentaires et suggestions à la rédaction par la poste, En vue, BMO Ligne d'action, First Canadian Place, 100 King St. W., 54th Floor, Toronto (Ontario) M5X 1H3, ou par courriel à envue@bmolignedaction.com.

BMO Ligne d'action est une société membre de BMO Groupe financier. [†]Selon le classement du

quotidien *The Globe and Mail*, 26 janv. et 14 sept. 2002, 8 févr. et 6 sept. 2003, 7 févr. et 11 sept. 2004, de Gómez Canada Q1 et Q3 2002, Q2 et Q4 2003 et de Watchfire GómezPro Q2 2004. ^{MD}Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

^{MC}Marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. ^{**}« Heavy Hitter » est une marque déposée de Chand Carmichael & Company Limited.

^{MD†}« Nesbitt Burns » est une marque de commerce déposée de la Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, utilisée sous licence. BMO Ligne d'action Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Membre du FCPE.

5122176 (11/04)